

*Initiatives ministérielles*

tel ou tel projet de loi, telle ou telle mesure. Autrement un député du côté du gouvernement—ou député de l'opposition—pourrait approuver la politique budgétaire du gouvernement, mais avoir de sérieuses réserves sur une mesure découlant de cette politique, au point de voter contre une mesure particulière, même s'il a déjà voté en faveur de la politique budgétaire générale du gouvernement.

Le député de South Shore devrait réfléchir un peu plus avant de se prononcer en faveur de la suppression de certaines procédures bien établies, parce qu'elles sont d'une grande utilité pour lui-même et les autres députés de cette Chambre et, plus important encore, pour les gens que nous représentons ici.

En passant, j'ajouterais que le député parle assez éloquemment de restriction budgétaire. Selon lui, ce projet de loi montre bien comment le gouvernement donne l'exemple en matière de restrictions budgétaires. Le député a peut-être raison, je n'en sais rien. Je n'ai pas vu le projet de loi sous cet angle. Je suis disposé à lui donner le bénéfice du doute. Je n'ai rien contre le fait qu'il vante la politique du gouvernement en matière de restrictions budgétaires, mais il serait peut-être bon qu'il se penche sur d'autres enjeux. Il voudra peut-être considérer, par exemple, les quatre milliards et demi de dollars qu'on va investir dans des hélicoptères et nous dire si cet argent ne pourrait pas être mieux dépensé en ces temps très difficiles.

Je me permets de parler plus précisément d'un aspect de ce projet de loi qui touche toutes les familles de notre pays, où qu'elles vivent, toutes les familles qui ont un enfant au collège ou à l'université cette année. Il y a de ces familles à Cape Ray ou à O'Regan, dans ma circonscription, par exemple, comme il y en a dans des milliers de localités, petites et grandes, de tout le pays.

Je tiens à parler d'une ou deux localités de ma circonscription où la partie du projet de loi concernant la Loi fédérale sur les prêts aux étudiants sera particulièrement nocive. En toute justice, je ne crois pas qu'elle ait été bien pensée. Il y a dans ma circonscription, sur la rive sud de la baie Fortune, une localité appelée Coomb's Cove et une autre appelée Pool's Cove. Ce sont deux localités fort petites, mais comme toutes les localités de Terre-Neuve, elles comptent beaucoup de parents qui aspirent à ce que leurs enfants poursuivent leurs études secondaires dans

leur propre localité ou dans une localité voisine où ils se rendront en autobus, comme cela arrive souvent.

• (1310)

Ensuite, les parents voudront que leurs enfants fréquentent, et les enfants eux-mêmes voudront fréquenter, la Memorial University, à St. John's, ou quelque autre université des Maritimes et cela, grâce, dans une certaine mesure, au Programme canadien de prêts aux étudiants.

C'est triste à dire, mais le gouvernement est en train de détruire petit à petit ce programme. Permettez-moi de vous citer un exemple. Lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir, en 1984, ils ont hérité du gouvernement libéral précédent une série de règles, une série de paramètres ou de lignes directrices pour l'administration du programme à l'époque.

Croiriez-vous que dans les dix années, les neuf années qui sont passées depuis, ces règles n'ont pas changé? Et cela, en dépit du fait que l'inflation a fait des ravages dans bien des secteurs et que le coût de la vie a considérablement augmenté, comme personne ne le contestera, j'en suis sûr. Le coût des études universitaires a certainement augmenté.

Il suffit de regarder ce qu'étaient les frais de scolarité dans n'importe quelle université canadienne en 1984 et de les comparer à ce qu'ils sont maintenant et on se rend compte que le coût des études universitaires, y compris les droits de scolarité, le prix des livres et les frais de logement, a considérablement augmenté pendant cette période.

Les députés savent-ils que neuf ans plus tard les lignes directrices concernant le montant de base que peut recevoir un étudiant n'ont pas changé? Elles sont toujours les mêmes. Il n'y a eu aucun ajustement. Il n'y a aucun signe, aucune admission que le coût des études universitaires est considérablement plus élevé maintenant qu'il ne l'était en 1984, voici neuf ans.

Rien qu'en cela, le gouvernement a gravement sapé le programme de prêts aux étudiants. Et maintenant, par-dessus le marché, ce projet de loi introduit deux nouvelles mesures. Tout d'abord, le gouvernement a l'intention d'annuler la période de six mois sans intérêt suivant l'obtention de leur diplôme pour les étudiants qui ont un emprunt à rembourser. Cela accroîtra la dette des étudiants les plus pauvres qui doivent avoir recours au programme de prêts pour faire leurs études.